



Assemblée Générale Ordinaire du 22 octobre 2020

(Par informatique et correspondance)



Liste des votants (enregistrée au 22/10/2020)

- 1- ATTIA Simone
- 2- AYNES Monique
- 3- BONATO Rémi
- 4- BONATO-PAÏTA Patricia
- 5- CHAZE Pierre-Marie
- 6- CHAZE Simone
- 7- COVIESEC Serge (Procuration à Pierre-Marie Chaze)
- 8- GOULPIE Jacques
- 9- GLASSET Gérard (Procuration à Bonato Rémi)
- 10- HEBRARD Jean-Marie
- 11- GAY Michel
- 12- POMBAR Jean-Louis
- 13- POMBAR Monique
- 14- PERRIN Jacqueline
- 15- PERRIN Pierre
- 16- SAULNIER Joël
- 17- TORRES David

Assemblée Générale Ordinaire du 22/10/2020

Exercice 2019

Avertissement :

Compte tenu de la situation sanitaire et de l'épidémie qui frappe la France (et le monde) depuis le mois de février 2020, l'A.G.O. n'a pu être organisée dans les délais et conditions habituelles.

Dès la fin du mois de mai 2020 il est apparu clairement que l'A.G.O. pour l'exercice 2019 ne pourrait se tenir en présence des adhérents. A partir du mois de juin, le bureau s'est efforcé de créer les conditions pour que cette instance statutaire se déroule via la liaison internet. Le vote pour renouveler le conseil d'administration se déroulerait à la même période par correspondance.

La diffusion des différents rapports (rapport moral, rapport d'activité et rapport financier) a été réalisée aux adhérents et adhérentes via internet entre le 25 septembre et le 1er octobre.

L'appel à candidatures pour le C.A. a été lancé le 1er octobre avec date limite de retour au 4 octobre. Des problèmes de liaison informatique ont conduit à retarder cette date limite de 18 jours supplémentaires, le bulletin de votes (incluant le vote du C.A.) devait être renvoyé au C.A. avant le 22 octobre 2020.

La date du jeudi 22 octobre a donc été retenue comme la date limite du processus. Le bureau sortant s'est réuni à 14 h, à Nîmes, au siège social afin de procéder au dépouillement des différents votes (17 votants enregistrés au 22 octobre) et rédiger le procès-verbal de l'A.G. O., ainsi que celui de l'élection du Conseil d'administration et de son bureau, sous le contrôle de Pierre-Marie Chaze, Goulpié Jacques, Perrin Jacqueline, Gay Michel, Bonato Rémi.



① Vote du rapport moral et du rapport d'activité.

Le dépouillement des votes a donné le résultat suivant :

Nombre de votants : 17

Suffrages exprimés : 17

POUR : unanimité

② Vote du rapport financier :

Nombre de votants : 17

Suffrages exprimés : 17

POUR : unanimité

③ Quitus aux administrateurs :

POUR : unanimité

④ Elections au Conseil d'Administration :

Après dépouillement des 17 votes exprimés sont déclarés élus :

HEBRARD Jean-Marie (17v.)

BONATO Rémi ((15v.)

PERRIN Jacqueline (15v.)

CHAZE Pierre-Marie (17v.)

GOULPIE Jacques (17v.)

GAY Michel (15v.)

ATTIA Simone (16v.)

BONATO-PAÏTA Patricia (14v.)

Les nouveaux élus procèdent alors à l'élection du bureau :

Président : Pierre-Marie CHAZE

Vice-président : Rémi BONATO

Trésorier : Jacques GOULPIE

Secrétaire : Jean-Marie HEBRARD

Secrétaire-adjointe : Jacqueline PERRIN

Membres : Simone ATTIA, Patricia BONATO, Michel GAY.

Le président
Chaze